

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 mars 2023
à 20 HEURES

PRESENTS : **PLISSON** Céline - **POIRAUD** Joël - **SAVATIER** Anne - **CAYET** Christophe - - **VIGNAUD** Pascal - **GIRARD** Valérie - **NOIRAUD** Alain - **VRAY** Frédérique - **MARCHAL** Alexandre

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : **PRODHOMME** Willy qui a donné procuration à **GIRARD** Valérie - **BRION** Laurent qui a donné procuration à **VIGNAUD** Pascal - **ROBERT** Christelle qui a donné procuration à **CAYET** Christophe - **METIVIER** Elen qui a donné procuration à **VRAY** Frédérique.

ABSENT NON EXCUSÉ : **LARGEAU** Frédéric

En présence de Mme **MERDJIMEKIAN** Christelle, Conseiller aux Décideurs Locaux.

Secrétaire : Monsieur **POIRAUD** Joël a été élu secrétaire

ORDRE DU JOUR

- **Approbation des Comptes Administratifs 2022**
- **Affectation des résultats de fonctionnement 2022**
- **Approbation des Comptes de gestion 2022**
- **Vote du budget assainissement 2023**
- **Vote du budget communal 2023**

Approbation des Comptes Administratifs 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présence de Monsieur Joël POIRAUD, 1^{er} Adjoint, délibérant sur les comptes administratifs 2022 dressés par Madame Céline PLISSON, Maire, et après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré : 1°) Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMMUNE

INVESTISSEMENT

Résultat à la clôture de l'exercice précédent	- 90 428.96 €
Solde d'exécution	- 37 730.34 €
Résultat de clôture	- 52 698.62 €

FONCTIONNEMENT

Résultat à la clôture de l'exercice précédent	+ 124 979.29 €
Solde d'exécution	+ 72 689.10 €
Résultat de clôture	+ 197 668.39 €

RESULTAT GLOBAL : 144 969.77 €

ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT

Résultat à la clôture de l'exercice précédent	+ 79 411.39 €
Solde d'exécution	+ <u>11 503.38 €</u>
Résultat de clôture	+ 90 914.77 €

FONCTIONNEMENT

Résultat à la clôture de l'exercice précédent	- 8 772.59 €
Solde d'exécution	- <u>7 350.99 €</u>
Résultat de clôture	- 16 123.58 €

RESULTAT GLOBAL : 74 791.19 €

Affectation des résultats de fonctionnement 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présence de Madame Céline PLISSON, Maire,
Après avoir entendu les Comptes Administratifs de l'exercice 2022,

1°) Considérant que le budget principal présente un excédent de fonctionnement de pour l'année 2022 de **197 668.39 €**

Décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

54 548.62 € en section d'investissement (1068)

143 119.77 € en section de fonctionnement (002)

2°) Considérant que le budget « assainissement présente un déficit de fonctionnement de **16 123.58 €**,

Décide d'affecter la totalité du résultat en dépenses de fonctionnement, soit **16 123.58 €**

Approbation des Comptes de gestion 2022

Les membres du Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets de l'exercice 2022 (Commune et Assainissement) et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à renouveler, le détail des recettes, les bordereaux de mandats, les restes à réaliser et les états des restes à payer, Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2022,

Après s'être assurés que le Trésorier municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que Monsieur PATRAC Damien, Trésorier municipal, a assuré une bonne et régulière gestion des finances de la commune pendant l'année 2022,

Déclarent que les comptes de gestion dressés pour l'exercice par le Trésorier municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent aucune remarque, observation ni réserve.

Vote du budget assainissement 2023

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les propositions suivantes au Budget Primitif « Assainissement » de l'exercice 2023 :

INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	110 453.73 €
<u>RECETTES</u>	110 453.73 €

FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	55 766.63 €
<u>RECETTES</u>	55 766.63 €

Vote du budget communal 2023

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les propositions suivantes au Budget Primitif communal de l'exercice 2023 :

INVESTISSEMENT

DEPENSES 281 057.34 €

RECETTES 281 057.34 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 528 261.77 €

RECETTES 528 261.77 €

La Secrétaire de Séance,
J. POIRAUD



Le Maire,
C. PLISSON

